

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication : 22/11/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-10-6-5

Séance du vendredi 15 novembre 2013

CONVENTION MASSIF VOSGIEN 2007 2013 C244 DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport n° 2007/V-6c/16 du 29 juin 2007, relatif aux modalités d'intervention du Département, dans le cadre de la Convention Massif Vosgien 2007-2013,
- VU le rapport n° CG-2012-6-6-2 du 5 décembre 2012 relatif au budget primitif 2013 - agriculture,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'accorder une subvention de 1 872,90 €, à l'exploitant agricole, conformément au tableau ci-joint, sous l'action « amélioration de la qualité de l'accueil dans les fermes auberges ».

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04100	GAEC FERME DU BREZOUARD AUBURE Acquisition de matériels pour la fromagerie <i>Contrat de Projets 2007-2013 Massif Vosgien création ou amélioration des locaux de transformation et de vente</i> Montant du projet : 12 486.00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 994,40 €	12 486.00	15 %	1 872,90
			Total	1 872,90

Cette subvention sera prélevée sur le programme C244, Chapitre 204, Fonction 74, Nature 20421.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 NOVEMBRE 2013

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04100	GAEC FERME DU BREZOUARD AUBURE Acquisition de matériels pour fromagerie <i>Contrat de Projets 2007-2013 Massif Vosgien</i> Montant du projet : 12 486.00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 994,40 €	12 486.00	15 %	1 872,90
			Total	1 872,90

POLITIQUE MASSIF VOSGIEN

CREATION OU AMELIORATION DE LOCAUX DE TRANSFORMATION ET DE VENTE

									Subvention proposée (en Euro)		
Maîtres d'Ouvrage	Commune	Nature de l'investissement	aménagement/création	Montant des travaux	Date de dépôt	Avis de l'instructeur	Assiette retenue	Taux (%)	Région	Département	Observations
Comité technique de 26 09 2013											
GAEC FERME du BREZOUARD	Aubure (68)	Matériels liés au local de transformation (laveuse, moules, vitrine réfrigérée, mitigeur, étagère, extermineur d'insectes, presses à fromages, répartiteur,...)	aménagement	12 486,00 €	19/08/2013	conforme	12 486,00 €	55,00%	4 994,40 €	1 872,90 €	JA, AB, AOC, HACCP, Plan qualité
TOTAL									4 994,40 €	1 872,90 €	